

Rapport d'activité 2024

Député·e·s du district de Morges

Chères et chers membres de notre section,

Il est parfois peu aisé de faire le lien entre le travail parlementaire cantonal et les sections locales, dans la mesure où la députation peut sembler évoluer dans un microcosme fermé et déconnecté du terrain. Il n'en est évidemment rien, en tout cas dans notre mouvement, puisque nous essayons au maximum de faire le lien entre les problématiques du terrain, du district et le Grand Conseil. Voici d'ailleurs quelques exemples non exhaustifs d'interventions parlementaires qui illustrent ce lien entre la région et le canton :

- Interpellation sur Vetropack (Saint-Prex)
- Interpellation sur les crues de l'été 2024 à Morges
- Interpellation sur la sauvegarde des Bois de Ballens

La députation du district est donc à votre écoute et c'est avec plaisir qu'elle vous encourage à continuer à la solliciter pour faire remonter des préoccupations vertes et locales.

Au niveau strictement cantonal maintenant, la situation est contrastée. La gauche est, comme vous le savez, minoritaire au parlement cantonal. L'ambiance est parfois clivante et certains objets peuvent être rejetés uniquement car ils sont labellisés « de gauche » ou « écolo ». Certains projets de loi ambitieux sont parfois revus à la baisse par la majorité, à l'instar de la LPRPNP (loi biodiversité), ce que nous ne pouvons que déplorer.

Cela étant, nous avons tout de même, au sein de la députation du district, réussi à faire passer des objets parlementaires importants. Notamment, nous avons obtenu des avancées sur les points suivants :

- Réflexion autour d'une politique cantonale des abattoirs de proximité (obtenue par voie de postulat)
- Possibilité d'une aide, financière ou autre, pour les associations qui font de la récupération d'invendus alimentaires et qui ne sont pour l'heure pas soutenues par l'État (obtenue par voie de postulat)
- Interdiction formelle des relations sexuelles profs-élèves dans le secondaire 1 et 2 (obtenue par voie de motion)

Pour les années à venir, les défis restent grands. Deux grands projets de loi vont nous occuper durant l'année à venir qui comptent pour le groupe Vert :

- La loi sur l'énergie, pour laquelle il faudra veiller à ce qu'elle reste ambitieuse voire renforcée, malgré des tentatives annoncées d'amendements pour l'assouplir
- La loi sur les communes, qui devra permettre, nous l'espérons, de moderniser nos collectivités communales et de les rendre plus efficaces

Le contexte institutionnel et financier vaudois, avec le spectre de l'initiative destructrice dite des « 12% », doit néanmoins nous inciter à rester déterminé·e·s et droit·e·s dans nos bottes, en insistant sur la nécessité d'un État fort, seul moyen de maintenir un haut degré d'exigences environnementales et sociales.

Pour la députation du district,

Yannick Maury, Anna Perret et Sylvie Podio